

# Huppy Les mares

Huppy, village Picard du Vimeu est situé sur le plateau entre Abbeville au Nord et Blangy sur Bresle au Sud « Un plat Pays » où les problèmes de l'écoulement des eaux de pluies par forts orages ont toujours existés,

obligeant les municipalités et les habitants à trouver des remèdes à ces tracas, tout en aggravant au cours des années les risques d'inondation partielles, La suppression des haies, des talus des bosquets des portions herbues. Bétonnage goudronnage des routes, rues, cours.

Pavage des rues et en plus de tout cela « Comblement des mares »

Dans leur immense sagesse les "Anciens" avaient creusé des mares tout le long des artères du territoire régulant ainsi l'afflux des eaux de pluie en cas de fort orage retenant un certain temps l'arrivée du flux au point bas du village de Huppy situé à l'Est vers la vallée de Fimercourt

Les vieux cadastres et la mémoire des anciens font état de près de trente mares plus ou moins grandes entre les deux guerres à Huppy, sans compter les petites ou grandes mares des cours de fermes et habitations. Ces mares outre leur utilité en cas d'orage avaient bien

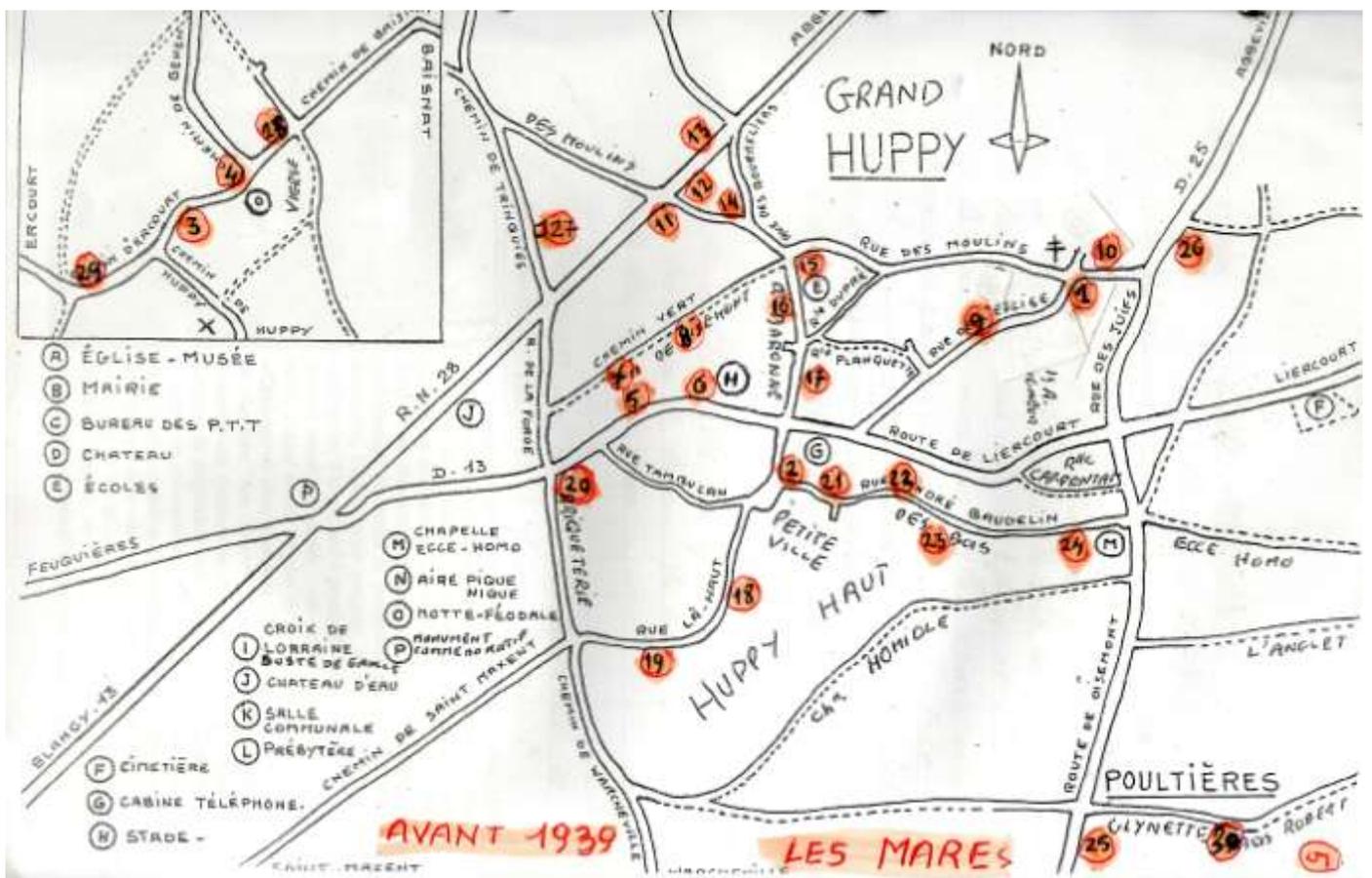
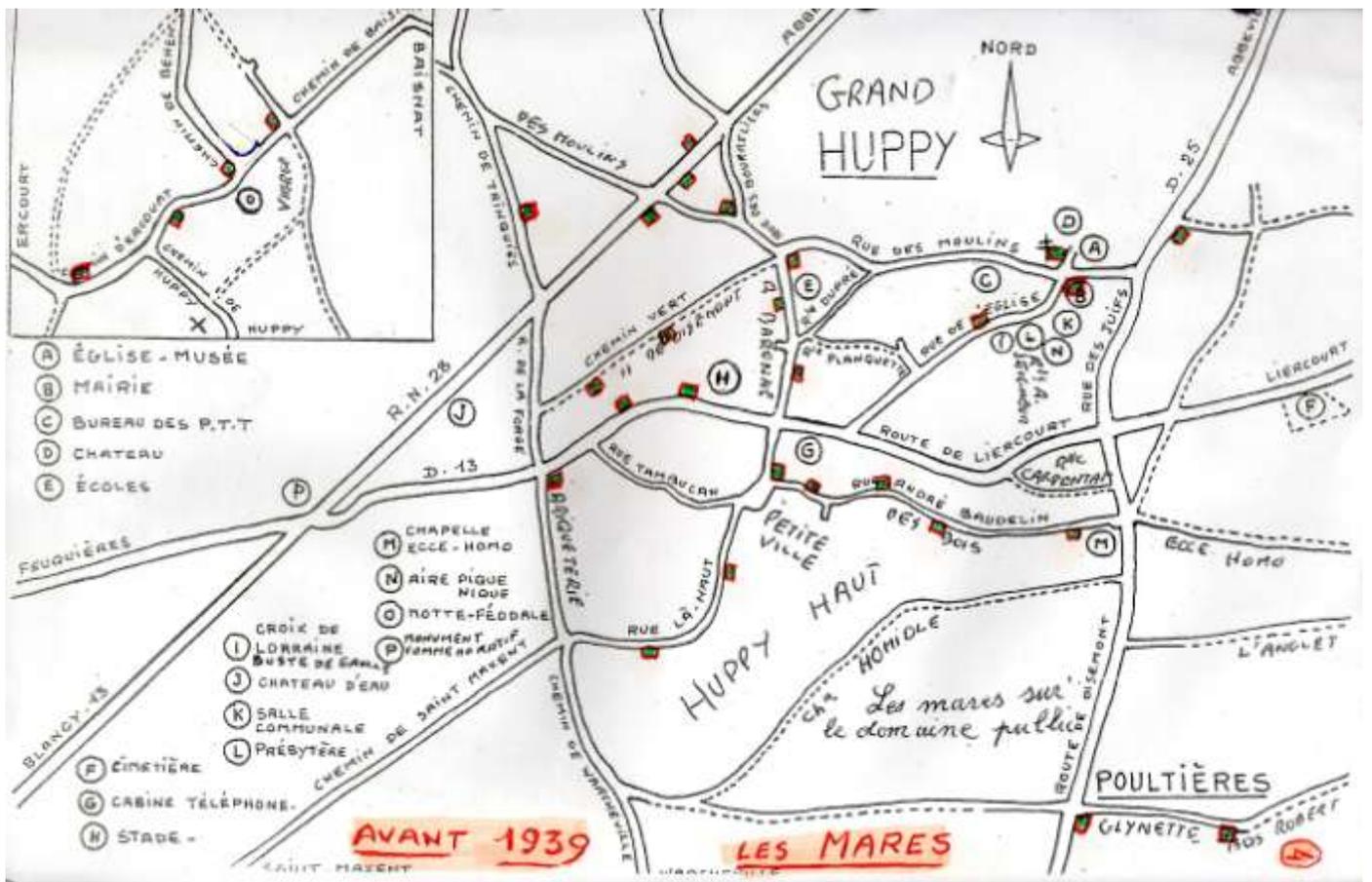
d'autres usages importants.

Elles servaient entre autres à abreuver le bétail en transit dans le village, les importants troupeaux de moutons privés ou communaux et peut-être la plus indispensable utilité, la proximité des points d'eau en cas d'incendie étant bien réparties géographiquement sur l'ensemble du territoire bâti. (Les bornes à incendie n'existaient pas encore.)

Les sapeurs Pompiers, et les municipalités veillaient d'ailleurs à leur bon entretien et restaient très vigilants sur la pureté maximum de l'eau.

Ces mares ont peu à peu disparues elles ont été comblées pour diverses raisons, Danger, épidémies dues aux moustiques redressement des routes et rues, construction de nouvelles maisons, et beaucoup d'autres raisons qui se sont montrées infondées bien souvent, (pour preuve le creusement de nouvelles mares) « pardon! des Retenues d'eau » nouvelles Lois nouveaux règlements On pourrait dire « y en a mare »

Voilà maintenant (et rapidement) la situation des anciennes mares de Huppy situées et numérotées sur les deux plans du village. d'après un cadastre de 1835 et des souvenirs d'anciens du Village



# Kuppy Les mares

(Leur situation)

N° 1 La plus importante en grandeur et en utilité, située rue des moulins près de la Mairie et l'Eglise au plus près du point bas du village. Recoit les eaux de la longue rue de l'Eglise et celles de la rue des moulins. Au cours des hivers rigoureux de jadis, sa surface gelée en profondeur était l'endroit idéal pour les glissades des enfants de l'école des garçons toute proche (disparue)

N° 2 A la petite ville la grande mare reçoit les eaux de la rue La haut et un peu de la rue des bois

N° 3 A Trinquies au milieu du hameau la longue mare est dotée d'un puisard



Mare communale gelée  
Trinquies - janvier 2001

**Construction d'un puisard :** le 30 septembre 1881 le conseil se réunit pour délibérer sur l'écoulement des eaux au niveau de la mare de Trinquies. « À l'issue de chaque pluie un peu abondante, la mare déverse son trop plein dans la cour du riverain et même dans ses bâtiments » La configuration du terrain ne permettant pas un écoulement acceptable, l'agent voyer propose, le 8 juillet 1882, la construction d'un puisard à proximité de la dite mare : « La dépense serait peu élevée, car on trouverait une marne solide à deux mètres au plus de profondeur, dans laquelle on ménagerait deux chambres. Ce puisard aurait un mètre de diamètre, non compris la muraille à laquelle on donnerait une épaisseur de 0,24m. Cette maçonnerie aurait 3 mètres de profondeur enlevé une épaisseur de marne de un mètre on creuserait les chambres qui auraient chacune au débouché un mètre de profondeur et 1,30m au fond. Il serait distant de la mare de cinq mètres, et en absorberait le trop plein à l'aide de tuyaux en poterie de 15cm de diamètre ; ceux-ci seraient à l'embouchure munis d'une grille en fer. Le devis s'élève à 150F *encore en service*

- N° 4 Au hameau de Erinquies à l'angle de la route vers Behen, cette mare bénéficie d'une très bonne infiltration des eaux, encore en service à ce jour.
- N° 5 Route de Liercourt derrière le mur du Château De Saage recolt les eaux de la longue route de Liercourt, ensolivée d'un pont en béton imitation bois très rare et très curieux
- N° 6 Toujours route de Liercourt dans une grande et ancienne propriété privée recolt les eaux de la route par une buse à la base du mur
- N° 7 Au chemin vert ancien chemin de ciment, deux mares dans des bosquet bordants ce chemin vert
- N° 8 Lien de promenades jamais inondé
- N° 9 Rue de l'Eglise, la mare encore viville depuis la démolition de la viville grange et le puits, le Calvaire de la grange est replanté entre les deux propriétés
- N° 10 Dans la cour de ferme du Château bâti par la famille De Grouche des XV<sup>eme</sup> et XVI<sup>eme</sup> siècle, une immense mare, alimentant le corps de ferme (disparue)

- N° 11 Sur la route Nationale 28 qui traverse le village une ancienne mare à l'angle avec la rue des moulins, elle recevait les eaux du chemin de Brinquies par une buse sous la route.
- N° 12 Tout près de là, la mare du relais de poste aux chevaux alimentait les écuries et l'auberge.
- N° 13 Un peu plus loin une petite mare comblée peu à peu au cours du temps imbibé encore les eaux du large fossé bordant la nationale.
- N° 14 En bas de la rue des Bourreliers à l'angle avec la rue des Moulins une grande mare comblée et remplacé par « une retenue d'eau » un peu plus loin. L'endroit après les constructions nouvelles est transformé en placette, la borne y sera replantée après aménagement.
- N° 15 Rue des moulins à l'angle bas de la rue baronne l'ancienne grande mare a cédé la place à une habitation. ce qui fait que les eaux de la rue Baronne rejoignent celles de la rue des moulins pour dévaler vers la mairie.

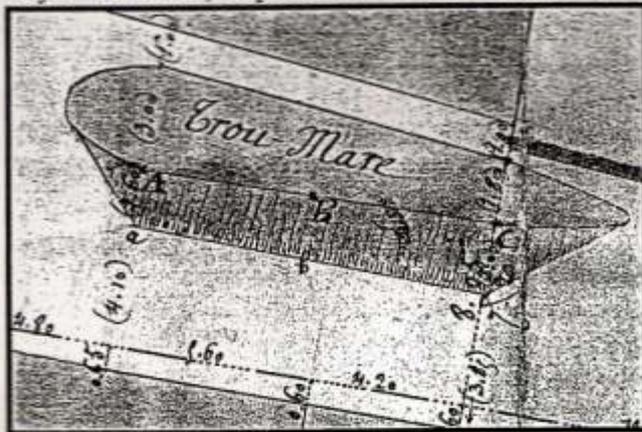
N° 15 Rue Baronne une petite mare face à l'actuelle école, entre deux murs - près de l'atelier de M. Allemand menuisier.

N° 17 plus haut dans cette même rue Baronne une petite mare derrière le mur de briques, l'eau de la rue y entrant par une buse au bas du mur

N° 18 Rue La Haut à son début côté petite ville, une petite mare dans le bas côté

N° 19 Section patrimoine des Amis du CIS  
vendredi 2 février 2001 - Salle communale de Bailleul

La fin d'une mare : ce plan à l'échelle 5mm par m, établi en novembre 1874 par l'agent voyer cantonal, représente une mare situé rue Lahaut à son extrémité vers Saint Maxent.



Auparavant le conseil de la commune avait reçu deux pétitions dont l'une demandait le comblement de la mare et l'autre le maintien. M. le Sous-Préfet invite alors l'agent voyer « à émettre son avis sur cette question qui est assez embarrassante. » Ce dernier écrit alors un rapport de quatre pages dont voici quelques extraits : « L'inspection du plan montre que la mare en question est peu importante, et qu'elle ne laisse à la voie publique qu'un passage trop restreint, j'ajouterai que cette mare, ou plutôt le trou improprement appelé mare, constitue

aujourd'hui un véritable précipice au milieu de la rue, il est un obstacle à la liberté de circulation, en même temps qu'un danger sérieux pour la sûreté du passage. La visite des lieux m'a permis de constater les restes de plusieurs petits pieux A, B, C, ayant servi autrefois à limiter ce trou du côté du chemin. Ce barrage est aujourd'hui anéanti en entier, et avec le temps, l'eau, aidée par la fréquentation des bestiaux que l'on conduit librement au pâturage, a raviné tout l'espace compris entre la ligne des pieux A, B, C et la ligne a, b, c indiquant aujourd'hui la séparation de la voie de passage et du trou. Pour laisser subsister ce trou à l'état de mare, il est indispensable de donner au chemin une largeur de six mètres, c'est à dire de lui rendre à peu près la même largeur qu'il avait autrefois. Mais il est manifeste qu'il ne restera du trou qu'un simple fossé qui ne saurait justifier la dépense. La conservation de ce trou me paraît d'autant moins nécessaire qu'il existe à 160m de là, une mare pouvant contenir un très grand volume d'eau. »

Pour expliquer le grand nombre de signatures (19) de la pétition en faveur du maintien de la mare, il invoque la complaisance de signataires qui ne sont nullement usagers de la dite mare. L'agent voyer conclut : « il y a lieu d'inviter la commune d'Happy à faire procéder au comblement de la mare en question. »

N° 19 Suite.

Cette mare au beau milieu de la route est restée très longtemps en service vu l'instabilité de cette rue, elle a été remplacée par deux pousarts creusés devant le cabinet médical du Docteur Yoel Darius.

N° 20 Route de Liercourt à l'angle avec la rue de la Briquetterie, une grande mare disparue depuis très longtemps remplacée par une habitation, le grand calvaire en bois situé à côté a lui aussi disparu.

La disparition de la mare engendre l'inondation régulière de cette partie de la route de Liercourt malgré les larges fossés qui la bordent.

N° 21 Rue des Bois, au premier usage une mare sur une placette lieu de l'installation du Bouilleur de Crus jadis.

N° 22 Rue des Bois au second usage la mare protégeait des eaux les deux grandes pateres.

N° 23 A milieu de la rue des Bois dans un petit bosquet la petite mare a disparue avec les arbres du bosquet faisant place à une petite maison

N° 24

Au bout où à l'entrée de la rue des Bois vers la chapelle Ecce Homo. petite mare recevait les eaux de cette partie plate de la rue

N° 25

Au Thameau de Poultricie au bas de la cote une mare reçoit les eaux de la route de Ousemont; orncé d'un Calvaire en fonte

N° 26

Ponte d'Abbeville au bout de la rue des Jaufs petite mare dans une prature encore visible mais très insalubre reçoit des eaux des deux fossés de la route.

N° 27

Dans le chemin menant à Trinquies à une centaine de mètres de la route nationale une petite mare dans une prature - cimentée sur 3 cotés, le coté vers le chemin étant le début de la pente douce permettant aux arumeaux de descendre pour s'abreuver

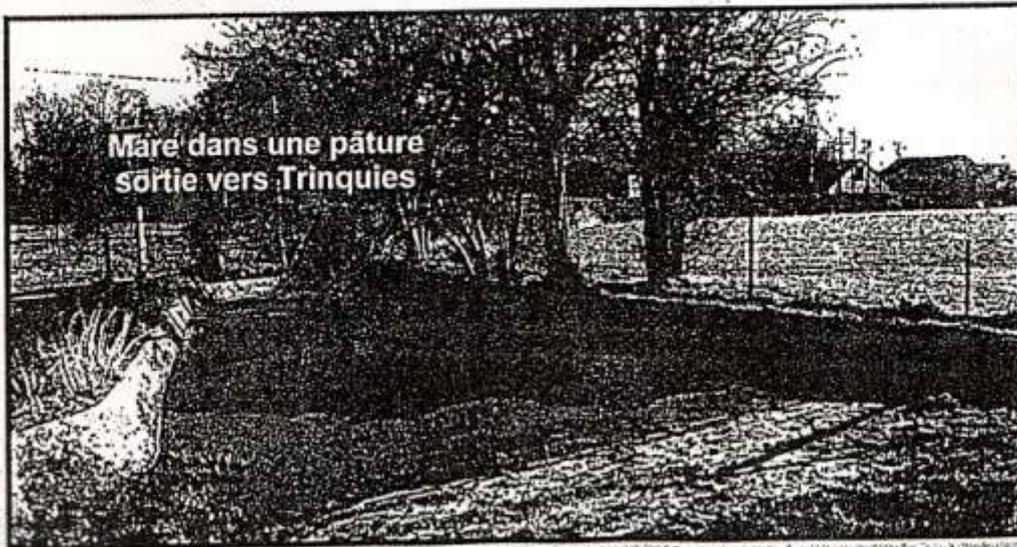
Photos page suivante

à Huppy :

Les mares :

Le plan cadastral de septembre 1835 laisse apparaître deux mares à Poultières, quatre mares à Trinquis et 27 mares à Huppy aussi bien chez des particuliers qu'appartenant à la commune. La plus vaste se situe au château, de forme ovoïde ses dimensions maximales sont proches de 35m et 25m.

N° 27



N° 28 Brunquies à l'entrée du chemin dit La Boule petite mare

N° 29 Brunquies sortie vers Escourt emplacement incertain

N° 30 Poultières chemin du Bois Robert emplacement précis incertain

Outre ces mares sur le domaine public il y avait les mares des corps de fermes et même chez des particuliers, ou il n'y avait pas de mare les eaux étaient recueillies et stockées dans des citernes plus ou moins volumineuse



Les mares et les citernes (entretenuces)  
etaient continuellement recencees par  
le Corps des Sapeurs pompiers et etaient  
constamment utilisees aux cours de  
leur exercices mensuels.

La mare n° 3  
Kuppy Chateau De Laage

14 ①



Vue de la Route de Hercant



Le pont (ciment) dans le parc  
Octobre 2004

La mare N° 5  
Happy Château De Laage

15



Le pont (ciment) dans le parc



16 Route de Liervoens